



Bruxelles, le 25 juillet 2025

CM 3709/25

AVIATION  
ICAO  
RELEX  
CLIMA  
PROCED

### COMMUNICATION

#### PROCÉDURE ÉCRITE

---

Correspondant: isabelle.besson@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32 2 281 8212

---

Objet: **Procédure écrite exigeant une réponse au plus tard le 25 juillet 2025 à midi heure de Bruxelles (12 heures HEC) par courrier électronique à l'adresse avia-mar@consilium.europa.eu**

Préparation de la 42e session de l'Assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale - cosignature d'un document de travail présenté par la coalition sur l'ambition climatique de l'aviation internationale

- Approbation
  - Fin de la procédure écrite
- 

Les délégations sont informées que la procédure écrite lancée par la CM 3708 du 23 juillet 2025 a été clôturée le 25 juillet 2025.

Toutes les délégations ont répondu "oui" à toutes les questions. Il résulte de la procédure écrite que le Conseil a approuvé le texte du document de travail élaboré par la coalition sur l'ambition climatique de l'aviation internationale (IACAC), qui figure dans le document ST 11530/25, et sa cosignature par l'Union et ses États membres. Les délégations ont confirmé qu'elles conviennent que, si le texte du document de travail devait nécessiter des ajustements pour pouvoir être parrainé par d'autres États, il pourra être adapté en conséquence, à condition que les modifications n'aient pas d'incidence sur le fond ou la finalité du texte.

Le secrétariat du Conseil saisit cette occasion pour remercier les délégations de leur aimable coopération.